

Aliénation sociale et bénéficiaires de régimes de sécurité du revenu

Social alienation and social security recipients

Jacques Bourgault and Gilles Boily

Volume 2, Number 1, April 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/030015ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/030015ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bourgault, J. & Boily, G. (1977). Aliénation sociale et bénéficiaires de régimes de sécurité du revenu. *Santé mentale au Québec*, 2(1), 51–67.
<https://doi.org/10.7202/030015ar>

Article abstract

Our objective is to analyze the sphere of political and social autonomy of patients in order to evaluate their situation within the framework of alienation. The authors thus study conditions in which patients perceive their status.

ALIENATION SOCIALE ET BENEFICIAIRES DE REGIMES DE SECURITE DU REVENU

jacques bourgault¹
gilles boily²

Depuis octobre 1975 un programme de recherche a été élaboré afin d'étudier les conditions de dépendance des bénéficiaires québécois des régimes de sécurité du revenu, tels l'assurance-chômage, l'assistance sociale, le programme de formation professionnelle et l'ensemble des régimes de retraite gouvernementaux.

Ces clientèles ont deux caractéristiques communes: leur principale (souvent unique) source de revenu avoué vient de l'Etat et elles sont reconnues inaptes à occuper un emploi. Ces deux particularités déterminent les deux pôles principaux de la dépendance de ces bénéficiaires:

(1) Professeur de science politique à l'UQAM

(2) Chercheur au Laboratoire de recherches sur la répartition du revenu (LABREV)
de l'UQAM

- 1) ils dépendent d'un organisme extérieur qu'ils ne contrôlent pas pour survivre;
- 2) ils sont dépossédés des occasions de valorisation sociale et professionnelle que procure l'occupation d'un emploi.

Notre objectif est d'analyser la sphère d'autonomie politique et sociale des bénéficiaires afin d'évaluer leur situation dans le cadre d'une problématique de l'aliénation. Il s'agit donc d'étudier les régimes et les conditions dans lesquelles les bénéficiaires vivent leur statut de bénéficiaires.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme comprend quatorze projets dont trois sont déjà terminés ou en voie de parachèvement; les projets sont divisés en trois groupes:

a) opinions et attitudes:

- Les opinions et attitudes des quatre clientèles face à la structure et à l'administration du régime dont ils sont bénéficiaires, face aux fonctionnaires et au gouvernement qui les administrent, face à leur insertion dans la société politique et face à la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et que les autres ont d'eux-mêmes.
- Les opinions et attitudes de l'opinion publique face aux clientèles, à la structure des régimes et à l'extension éventuelle de ces régimes.

b) organisation:

- Les attitudes des fonctionnaires face aux bénéficiaires de ces régimes
- Le processus spécifique de prise de décision en matière de sécurité du revenu comparé au processus de formulation des politiques dans les autres secteurs gouvernementaux
- L'évolution du programme "Régime de formation professionnelle"
- L'évolution des méthodes de gestion des régimes de sécurité du revenu.

c) développement:

- L'évolution des relations fédérales-provinciales en matière de sécurité du revenu
- Les interfaces entre les politiques de sécurité du revenu et les autres politiques gouvernementales
- La comparaison des régimes de sécurité du revenu au Québec, au Canada, aux Etats-Unis et en Europe de l'ouest.

Chaque projet est mené séparément et financé de la même manière; il est cependant rattaché à la problématique que nous allons maintenant élaborer, laquelle définit globalement la spécificité des conditions d'aliénation des bénéficiaires de sécurité du revenu.

Le lecteur comprendra qu'il nous est difficile dans ces pages d'élaborer dans le détail et avec force argumentation la problé-

matique de chacun des projets mais nous espérons que la présentation de notre type d'approche globale au problème de l'aliénation sociale sera suffisamment éclairante.

VERS UNE PROBLEMATIQUE DE L'ALIENATION SOCIALE

A. L'aliénation

Les dictionnaires définissent l'aliénation comme "trouble mental passager ou permanent, qui rend l'individu comme étranger à lui-même et à la société où il est incapable de se conduire normalement", ou encore: "le fait de perdre ou céder un droit", et enfin, reprenant Marx: "l'état de l'individu qui, par suite des conditions extérieures (économiques, politiques, religieuses) cesse de s'appartenir, est traité comme une chose, devient esclave des choses et des conquêtes même de l'humanité, qui se retournent contre lui".

A la suite des travaux des professeurs Alain Lancelot et Georges Levau (1) nous avons retenu les éléments suivants de ces définitions: dépossession d'un droit, étranger à soi-même et à la société et détermination de l'individu par les éléments extérieurs. Ainsi l'aliénation à l'intérieur d'une société consisterait à être privé (en toute relativité) à l'intérieur de la spécificité de cette société, des capacités de réalisation de l'univers des possibles conféré par sa situation d'homme.

(1) Lancelot, A., Lavau, G., L'aliénation politique des ouvriers de Boulogne-Billancourt in cahiers de la Fondation nationale des Sciences Politiques.

Cette définition pose donc les postulats suivants:

- 1) l'être humain possède un devenir (univers de possibles à réaliser) que la société doit permettre de développer.
- 2) les conditions spécifiques du fonctionnement sociétal et de l'insertion des individus dans ce fonctionnement peuvent non seulement ne pas favoriser ce développement mais même lui faire obstacle.
- 3) "l'univers des possibles à réaliser" représenterait les capacités dont les citoyens sont porteurs (physiques, émotionnelles, psychologiques, intellectuelles) et dont l'organisation sociale doit favoriser le développement.

Ainsi ce "droit au développement" comporte les composantes suivantes:

- droit aux savoirs académiques et fonctionnels,
- droit au travail
- droit à la satisfaction de besoins matériels tels les besoins vitaux de subsistance (logement, vêtements, nourriture, santé) et certains besoins créés par la société (certains types de loisirs organisés)
- droit à la satisfaction de besoins d'ordre émotionnel (relations non-atrophiées par la situation de dépendant social avec la famille, les amis, le voisinage)

- droit à la satisfaction de certains besoins (1) sociaux (comme la compréhension du "Politique", la possibilité d'y participer et de s'y faire entendre avec autant de chances que les autres groupes sociaux)
- droit à l'estime de soi et des autres.

B. L'aliénation et les bénéficiaires de régimes de sécurité du revenu

Cette catégorie de citoyens qui compte principalement sinon exclusivement sur les subventions de l'Etat pour survivre et qu'on appelle les bénéficiaires de régimes de sécurité du revenu est particulièrement porteuse de ces syndromes de dépendance que nous définirons plus bas.

Alors que l'organisation sociétale dit avoir pour but de permettre la meilleure réalisation de l'univers des possibles des individus, on peut se demander dans quelle mesure la conception et l'organisation même des régimes de sécurité du revenu ne limitent pas finalement la concrétisation de ces possibilités: ces régi-

(1) LEVIN, Murray, B., "The Alienated Votes", New York, Holt Rinehart and Winston, 1966: "Alienation refers to a psychological state of an individual characterized by feelings of estrangement, while anomie refers to a relative normlessness of a social system", p.59

"Political alienation is the feeling of an individual that he is not a part of the political process", p. 61

mes sont conçus comme complémentaires, (1) organisés comme des moindres maux et laissent sans solution toute la question de l'intégration sociale des bénéficiaires.

Dans cette perspective le gouvernement sera considéré comme un appareil sociétal de définition et d'implantation de politiques dont l'objectif devrait être la création de conditions optimales pour permettre la meilleure réalisation de l'univers des possibles propres à chaque citoyen.

L'individu-citoyen doit répondre à ces propositions fortes de l'Etat soit en s'y adaptant ou en les changeant par l'utilisation de mécanismes mis à sa disposition à cet effet (élections, participation aux partis, aux groupes de pression, etc...)

Or, cette disponibilité de mécanismes de changements s'avère toute relative si l'on considère l'accessibilité inégale des citoyens à ces moyens: en effet, l'origine sociale des parents et l'environnement lors de la prime éducation (2) moulent des comportements différents, des propensions très diverses entre les classes sociales à participer aux stratégies de changement.

(1) La sécurité du Revenu au Canada, livre blanc de John Munro, Ministre de la Santé Nationale et du Bien-Etre Social, Ottawa, 1970.

(2) Boltansky, Luc, "Prime-Education et Morale de classe", Paris, 1971

De plus,⁵⁸ le taux de survie dans le système scolaire et les choix de spécialisation professionnelle (1) sont directement fonction des catégories socio-professionnelles de provenance des parents et affectent les possibilités d'intervention dans la société.

Enfin l'utilisation active des appareils sociaux de changement est aussi fonction de l'appartenance des acteurs sociaux à des catégories socio-professionnelles spécifiques: on n'a pas le même rôle dans un groupe de pression selon que l'on est avocat ou simple travailleur, on n'y a certainement pas la même influence.

En fait, la capacité politique des groupes sociaux est inversement proportionnelle aux besoins objectifs qu'ont ces groupes d'utiliser les appareils politiques pour améliorer leur situation. Les bénéficiaires en seront un exemple éclatant. Ainsi les stratégies de changement échappent structurellement aux catégories socio-professionnelles les moins favorisées.

En fait, les catégories socio-professionnelles les moins favorisées sont celles qui sont le plus réduites à des stratégies d'adaptation-résignation face aux propositions fortes de l'Etat et ce sont celles qui sont le plus susceptibles d'être touchées par les politiques compensatoires de l'Etat en cas de non-intégration du système socio-économique (par exemple, la non-intégration au marché du travail est compensée par les politiques sociales de

(1) Voir à ce sujet les nombreuses études du service de recherches de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

l'Etat telles que l'assurance chômage, l'assistance sociale, etc....)

Ces politiques sociales constituent la réponse de l'Etat à la non-adaptation des individus à ses demandes d'intégration (étant entendu le peu de moyens dont disposent ces individus pour changer les demandes de l'Etat).

Il s'agit de voir si les politiques gouvernementales permettent à une catégorie de citoyens, les bénéficiaires de régime de sécurité du revenu, la réalisation maximale de l'univers de leurs possibles.

De fait, certaines caractéristiques de ces clientèles sont par définition des limitations à cette réalisation, par exemple, le fait de ne pas travailler, le fait d'avoir le statut d'employés lorsqu'ils travaillent et dans certains cas, le fait de souffrir d'incapacité physique.

3. Eléments d'aliénation: l'accès aux ressources

Un certain nombre de ressources personnelles et sociales permettent de mieux s'appartenir, se développer, s'estimer et agir sur les leviers politiques.

La détention de ces ressources, la conscience de leur valeur et la capacité de les utiliser produisent chez le citoyen la situa-

tion d'aliénation relative, c'est-à-dire permettent de développer l'univers de ses possibles ou d'agir sur l'Etat afin de susciter une organisation sociale le permettant.

Trois types de ressources nous intéressent ici: les ressources d'information, les ressources physiques et matérielles et les ressources de pouvoir social.

- a) ressources d'information: l'individu doit connaître l'existence des droits ci-haut mentionnés (voir A. Aliénation) comme parties du droit au développement; ils doivent connaître l'articulation de ces droits (capacité d'obtention, mécanismes de fonctionnement, etc...), leur importance pour le développement individuel et leur valorisation sociale.

Faute de cette information, la volonté de jouir du droit est réduite et ainsi la capacité de développement personnel.

- b) ressources physiques et matérielles: L'individu doit bénéficier de la meilleure jouissance de ses moyens physiques et intellectuels, de même que de sa liberté physique. Il doit aussi être dans une situation géographique lui permettant de bénéficier des ressources de l'environnement sociétal et d'agir sur lui.

- c) ressources de pouvoir social: Cinq types de ressources af-

fectant le pouvoir social permettent la réalisation de cet univers des possibles.

- 1) motivation-mobilisation: l'individu doit se valoriser et valoriser l'objet de développement personnel qu'il poursuit (ex. droit aux savoirs).
- 2) ressources politiques: l'individu a d'autant plus de ressources politiques qu'il a de contacts, d'appuis, de relations, d'accès aux décideurs; qu'il a de force d'impact social (conférée par exemple par l'appartenance à un groupe de pression important); que son statut social est valorisé dans l'opinion publique.
- 3) budget-temps disponible: le type d'emploi occupé permet ou facilite à l'individu l'occupation de responsabilités publiques (civiles, politiques, dans les groupes de pression) et la possibilité de faire valoir leurs intérêts et opinions dans les médias, les campagnes politiques, etc...
- 4) ressources culturelles: la détention d'un langage et d'un mode d'approche aux choses similaires à ceux du décideur auprès de qui on intervient suscitent un rapprochement et facilitent les ententes.
- 5) ressources économiques:
 - L'argent permet de se procurer des ressources de pouvoir et d'acquisition de droit (par exemple un travail est plus facile à trouver pour qui a une auto, l'utilisation du téléphone, une belle tenue vestimentaire et une bonne apparence à cause de la salubrité des condi-

tions de vie)

- L'argent permet de troquer d'autres ressources de pouvoir (l'information privilégiée, la pression politique, etc...)
- L'argent par ce qu'il procure permet la valorisation du "moi" (qui a des propriétés, peut faire des voyages, est perçu comme riche par les autres, a une plus haute estime de soi et plus de propension à se mobiliser socialement)
- L'argent comme générateur de dimensions de l'univers des possibles (qui peut voyager, aller à l'université voit se faciliter la perception de l'univers de ses possibles)

Cette liste de ressources, loin d'être exhaustive, pourrait presque servir de critères de détermination de la relativité et de l'intensité de l'aliénation d'un individu. On se préoccupe dans nos projets de recherche, de vérifier si les bénéficiaires de régime de sécurité du revenu ont accès aux ressources ci-haut énumérées afin de vérifier leurs possibilités d'agir socialement.

D. Hypothèses sur l'articulation des composantes de l'aliénation

Les projets de recherche tentent donc de vérifier les hypothèses suivantes:

- a) la condition sociale de "bénéficiaires de régimes de sécurité du revenu" fait que ceux-ci ne peuvent espérer la

pleine réalisation de leurs possibilités de citoyens.

- b) la conscience de cette incapacité relative est vécue avec une acuité très variable dans les diverses catégories de bénéficiaires mais la conscience de ce phénomène engendre chez les bénéficiaires une relation spécifique à la société, relation marquée par la dépendance, le parallélisme aux institutions sociales, l'a-participation, l'a-politisme, l'indifférence, etc... (1)
- c) Ces attitudes de non-participation empêchent les bénéficiaires d'améliorer leur situation en les privant d'une information suffisante sur leurs droits et sur le fonctionnement des mécanismes sociaux et en les privant des occasions de contacts et de relations pouvant constituer des ressources politiques.
- d) La conscience de cette situation chez les décideurs et gestionnaires (hommes politiques et fonctionnaires) a jusqu'à ce jour contribué à réduire le poids des pressions favorisant l'amélioration du statut des bénéficiaires et de leur possibilité d'occuper un emploi permanent.
- e) La façon de planifier, décider, organiser et administrer ces régimes de sécurité du revenu place les bénéficiaires en situation de dépendances politiques.

1) voir à ce sujet la très remarquable étude de Kenneth Kenniston: The Uncommitted, the alienated youth in american society. (Dell, New Haven, 1964, 434 p.), où l'auteur par questionnaires et entrevues analyse l'indifférence politique des jeunes américains.

E. Statut des bénéficiaires et types de dépendances

Nos projets de recherche ont regroupé les multiples situations de dépendance en des types que l'on appellera interne et externe selon la possibilité qu'ont les bénéficiaires d'agir sur elles.

- a) Dépendances internes (dépendances sur lesquelles le bénéficiaire a une emprise très relative)

économique: Le seul (ou principal) revenu du bénéficiaire vient de l'Etat et variera en fonction des décisions liées à ces régimes. Le bénéficiaire n'a donc pas d'autonomie économique et est dépendant de l'Etat et des variations de ses politiques.

politique: Ces conditions économiques génèrent une certaine anomie politique dans la mesure où les bénéficiaires craignent le changement politique (qui pourrait créer des situations pires pour eux, croient-ils), les incitent à se soumettre à un gouvernement en qui ils reconnaissent un "parrain" subvenant à leurs besoins et affichent l'indifférence à la politique qu'ont caractérisée Michelat et Simon(1) chez ce type de répondants en France.

(1) MICHELAT, Guy: SIMON, M., "Systèmes d'opinion, choix politiques et caractéristiques socio-démographiques", in Revue Française de Science Politique", p.27 Il s'agit d'une catégorie de répondants qui a le plus tendance à ne pas prendre position dans des sondages, ou en tout cas à ne pas avoir le sentiment d'être capable de prendre position. Or, notent Michelat et Simon, de toutes les catégories de répondants, c'est dans celle-là que les niveaux de revenus et d'études sont les plus bas (pas d'études ou études primaires: 80%) et c'est dans cette catégorie que l'on trouve le plus d'agriculteurs (20%) et surtout d'enfants d'agriculteurs (43%) et cette catégorie vient juste après la catégorie de type A pour le pourcentage de personnes de condition et d'ascendance ouvrière. L'étu-

sociale: A cause du statut de bénéficiaire qui est péjorative-
ment considéré dans la société, cette dépendance se
définit par le manque d'avoir des capacités relation-
nelles égales aux autres citoyens, et par le fait de
ne plus avoir l'intention de se mettre en processus
de relations sociales (hormis avec la famille proche
et d'autres bénéficiaires). Cette démotivation d'é-
tablir des relations provoque une désinsertion socia-
le et vient de ce double sentiment de honte de sa si-
tuation (telle que représentée dans la société) et
de désenchantement face aux possibilités offertes
par la société.

b) Dépendances externes: (dépendances sur lesquelles les
bénéficiaires ne peuvent aucune-
ment agir)

Économique: Le statut économique du bénéficiaire est déterminé
par d'autres (le gouvernement) non pas en fonction
des intérêts du bénéficiaire, mais en fonction de la
conjoncture économique et des objectifs de la politi-
que gouvernementale.

■(1)... suite

■ de Michelat et Simon voulait justement procéder à une répartition typolo-
gique des répondants en analysant les caractéristiques de ceux qui sont associables
■ divers types de réponses.

politique: L'attitude que le gouvernement prendra face au bénéficiaire (attitude qui peut aller d'un paternalisme autoritaire à la sollicitation politique) et la marge d'intervention politique qui sera effectivement permise dépendront de circonstances extérieures au bénéficiaire, à ses vœux, à ses pressions. Elles pourront dépendre par exemple des attentes de l'opinion publique face au gouvernement du soutien politique des bénéficiaires.

sociale: Les effets de la socialisation politique sur l'opinion publique modèlent l'attitude des fonctionnaires et du public en général face aux bénéficiaires: attitudes qui rendront les bénéficiaires moins à l'aise pour intervenir dans la société (participation des mouvements sociaux, sportifs, culturels, politiques, etc...)

LA REALISATION DES PROJETS:

Nous avons donc voulu créer un programme de plusieurs projets intégrés à une même problématique et en décrivant les facettes différentes mais indissociables.

Nous croyons qu'il est essentiel, pour comprendre la situation de ces bénéficiaires, non seulement d'analyser leurs opinions et attitudes, mais aussi d'analyser leur situation sociale, politique, économique et culturelle, et de comprendre le mode spécifique de

leur insertion politique.

Nous avons donc voulu que les interrelations entre les problématiques des projets constituent la toile de fond de la problématique du programme de recherches, aussi nous excusera-t-on du caractère sommaire et quelque peu échevelé de la présentation que nous venons d'en faire.

Il reste cependant que l'aliénation est une situation globale dépendant tout autant des macro-politiques gouvernementales que des situations quotidiennes que vivent les bénéficiaires de sécurité du revenu et qui ont fait de la plupart d'entre-eux une catégorie de citoyens marginaux.